

PIÈCES D'AUTOMOBILES—LES ENTRAVES À
L'EXPORTATION ET L'APPLICATION RIGOUREUSE DES
RÈGLEMENTS DE DOUANE AMÉRICAINS

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, puis-je saisir l'occasion pour répondre à une question que posait hier le député d'Oshawa-Whitby. Il a alors cité une déclaration de M. Wood, président de l'Association des fabricants canadiens de pièces d'automobiles, selon lequel des pressions anormales seraient exercées par les clients américains sur les exportateurs canadiens de pièces automobiles. Mes fonctionnaires ont interrogé M. Wood à ce sujet. Il a déclaré catégoriquement que ses paroles étaient citées hors de leur contexte. Il a ajouté que rien n'indique que des pressions insolites sont appliquées à l'heure actuelle.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA DÉCLARATION DU
MINISTRE AU SUJET DES INTENTIONS DES FABRICANTS
D'AUTOMOBILES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. Le 28 mars, comme en fait foi le hansard à la page 1203, le ministre, répondant à ma question sur le programme DISC, a déclaré que d'après les consultations et les conversations avec ce secteur de l'industrie «les manufacturiers n'envisagent pas de se prévaloir du programme DISC». Je demande au ministre de nous dire expressément s'il a fait cette déclaration à la suite de consultations personnelles avec les représentants des sociétés Ford Motor Company of Canada et General Motors of Canada, ou encore à la suite d'entretiens qu'aurait eu ses hauts fonctionnaires avec les représentants de ces deux sociétés? Cette déclaration s'inspire-t-elle de ouï-dire ou encore le ministre a-t-il eu des entretiens personnels avec les représentants de ces sociétés et tient-il de ces derniers les renseignements qu'il a communiqués à la Chambre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'y ai répondu ce matin même, je crois, en donnant ma réponse à la première question. Je ne saurais que répéter cette réponse, si le député en veut absolument une.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! Nous reviendrons sur ce point un peu plus tard. Je donne la parole au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles pour qu'il pose sa question supplémentaire. Puis deux ou trois députés prendront la parole avant que nous reprenions le débat sur cette question.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'ai cru que le ministre faisait une déclaration générale au sujet de renseignements erronés. Je lui demande plus précisément, au sujet des représentants des deux sociétés Ford et General Motors, si lui-même ou ses fonctionnaires ont eu des entretiens avec eux et ces représentants ont-ils affirmé catégoriquement alors qu'ils n'avaient pas l'intention de recourir aux dispositions de DISC, comme le ministre le signalait à la Chambre le 28 mars?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu très clairement à cette question. J'ai dit que telle était mon impression à la suite de mes entretiens avec ces messieurs. C'est fort clair. J'ai également mentionné, comme en fait foi le compte rendu à la même page, «qu'aucune

assurance n'avait été donnée.» C'est bien clair. J'ai eu cette impression à la suite de conversations personnelles avec eux et elle a été confirmée, je crois, au cours d'entretiens que mes fonctionnaires ont eus avec des fonctionnaires du gouvernement américain, car ils semblent avoir eu la même impression que moi. C'est bien clair.

Une voix: Nous voulons des faits.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme je viens de le dire, nous reviendrons sur ce sujet, et je donnerai dans quelques instants la parole au député d'Oshawa-Whitby et au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. En ce moment, toutefois, on pourrait peut-être permettre à la présidence de laisser parler deux ou trois députés et ensuite nous aborderons de nouveau cette question des plus urgentes et importantes.

M. Douglas: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne voulais poser qu'une très courte question à ce propos.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il se peut que d'autres députés aient aussi de très courtes questions à ce sujet. Je donnerai donc dans quelques minutes la parole au député. Le député de Lambton-Kent a la parole.

M. McCutcheon: Monsieur l'Orateur, il s'agissait d'une question supplémentaire dans mon cas et je me demande si je pourrais l'adresser . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Apparemment, les députés ont encore des questions supplémentaires à poser à ce sujet et nous pourrions donc accorder cinq minutes de plus à cette fin. Je vais tout d'abord donner la parole au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, étant donné que les ministres du cabinet qui traitent avec des entreprises ne se fondent pas habituellement sur des impressions mais sur des déclarations précises, je demanderais au ministre s'il a jamais demandé directement aux représentants des constructeurs de voitures intéressés s'ils avaient l'intention de profiter du programme DISC, et que lui a-t-on répondu lors de tels entretiens entre ces représentants et lui-même ou ses fonctionnaires?

L'hon. M. Pepin: Je ne peux que répéter qu'aucune assurance n'avait été donnée. C'est ce que j'ai répondu à une question qui m'avait alors été posée. Je sais que cela est très complexe, mais peut-être pourrais-je m'expliquer. Il existe une différence entre utiliser le programme DISC pour assurer des profits maximaux aux sociétés américaines en cause et s'en servir pour fixer le prix des marchandises exportées au Canada. Encore une fois, je sais que cela est subtil, mais on me comprendra sans doute maintenant. Il est encore trop tôt pour savoir quel sera l'effet sur les exportations de l'application du programme DISC par les fabricants américains. Elle pourrait avoir une certaine répercussion. Nous surveillerons la chose.

M. l'Orateur: La parole est au député de Lambton-Kent.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je souleve la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Lambton-Kent devra attendre un peu plus longtemps, car le député de Wellington souleve la question de privilège.